

ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
18 JUIN 2021

1° Rentrée 2021-2022 :

a) **Impact de la nouvelle carte scolaire, effectifs, structure prévisionnelle de l'école, changement dans l'équipe de l'Education Nationale**

Suite à la surestimation de la municipalité sur les prévisions d'inscriptions des élèves dans les classes de petite section dans notre école pour la prochaine rentrée, un réajustement a eu lieu. Des familles initialement rattachées à notre secteur, basculées ensuite sur l'école du Pré Gentil, ont été finalement réaffectées dans notre école. Ainsi nous sommes passés de 68 élèves de petite section inscrits fin avril à 92 en juin.

Pour les 21 parents avec des élèves de grande section qui devaient basculer à l'école Mondor à la rentrée, seuls 8 élèves seront finalement concernés (pour les autres : départ vers les écoles privés, dérogations acceptées par la mairie).

L'école compte à ce jour 319 inscrits pour la rentrée contre 340 l'année dernière : 92 petites sections, 106 moyennes sections, 121 grandes sections.

Une fermeture de classe est prévue par la direction départementale de l'Education Nationale. 12 classes sont donc prévues à la rentrée. La moyenne actuelle par classe à la rentrée est 26,6 élèves.

La structure prévue se compose de :

-3 classes de petite section et 1 double niveau petite section /moyenne section (la minorité des élèves de PS sera à la sieste l'après-midi sous la surveillance des autres enseignants et retrouvera l'enseignante du double niveau après),

-3 classes de moyenne section,

- 5 classes de grande section.

Le ministère de l'Education Nationale demande aux écoles maternelles de favoriser le plafonnement des classes de grande section à 24 élèves par classe en vue de mieux préparer les élèves à l'entrée au CP . Ces préconisations ne sont pas accompagnées de moyens humains supplémentaires ou d'ouvertures de classe.

L'équipe enseignante :

12 classes seront gérées par les mêmes professeurs titulaires. Il n'y aura pas d'enseignants fonctionnaires stagiaires à la rentrée (4 EFS en 2020-2021 réparties sur 2 classes). Une nouvelle enseignante titulaire a été nommée sur notre école.

Les AVS :

les 2 avs présentes ont émis le souhait de continuer à travailler dans notre école. Elles devraient suivre essentiellement les 4 élèves de grande section qui ont un dossier MDPH. D'autres enfants sur les autres niveaux ont des dossiers en cours ou nécessitent la poursuite d'un travail de partenariat pour la prise de conscience de leurs parents sur le sujet du handicap. Ils évoluent donc sans avs pour le moment.

b) Communication auprès des parents des futurs élèves de petite section et rentrée scolaire

4 réunions sont organisées (les 1,3,8,10 juin) au lieu d'une pour respecter le protocole sanitaire. Ces réunions sont indispensables pour les nouvelles familles, facultatives pour les autres. Un parent par famille a pu se présenter et découvrir une classe de petite section et son fonctionnement spatial.

La visite pour les enfants avec leurs parents le samedi 12 juin a été annulée, le format ne permet pas le respect du protocole sanitaire. Néanmoins, un questionnaire a été remis aux familles concernées pour avoir des informations sur les profils des enfants afin de faire des classes hétérogènes.

Les 3 nouveaux élèves arrivant en classe de moyenne et grande section vont visiter l'école le 5 juillet. Leur petit nombre et le fait de vivre un changement en cours de cycle nous ont fait maintenir cette visite pour une meilleure adaptation.

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 2 septembre pour toutes les classes. Les classes de petite section seront concernées par une heure de présence pour l'adaptation. Un parent accompagnera son enfant et restera avec lui. Chaque classe sera divisée en 3 groupes avec des créneaux d'adaptation différents. Ils seront affichés fin juillet sur le panneau d'information extérieur. Les horaires restent inchangés : 8h20 / 11h30 et 13h20 / 16h30. En fonction du protocole sanitaire de la rentrée, nous saurons tardivement si les arrivées par niveau en décalé sur des créneaux de 10 minutes devront être réactivées.

Les informations sur la rentrée scolaire seront visiblement cet été sur le site web de l'école. Il est conseillé de le consulter y compris la veille de la rentrée compte tenu du contexte.

La structure de l'école peut changer jusqu'à la veille de la rentrée si les nombres d'inscrits par niveau ne sont pas équilibrés or pendant l'été il y a des mouvements de radiations et d'inscriptions. Les changements consisteraient à créer des classes de doubles niveaux.

L'entrée séparée pour l'école maternelle risque de perdurer. A ce sujet le service Education renvoie la question sur la demande de recrutement d'un agent pour faire traverser les familles à cet endroit au service de la police municipale. Nous attendons donc un retour. Les parents présents rappellent que quelque soit le service, le décisionnaire en amont reste la municipalité.

La FCPE avait informé en juin Mme Pereira de son souhait de proposer une intervention ludique de fin d'année dans l'école. Madame Pereira avait indiqué que les derniers jours d'école étaient très investis pour les « bouclages » en tout genre des enseignants et la venue du Musée en Herbe dans les murs.

Il a donc été suggéré de profiter de cette proposition généreuse de la FCPE lors du jour de la rentrée avec l'opération « La rentrée en musique » qui s'est institutionnalisée. Des artistes partenaires de la FCPE seraient les bienvenus pour faire une animation musicale dans la cour et/ou dans le préau aux ouvertures de portes. Elles seront fréquentes compte tenu des arrivées décalées pour les adaptations en classe de petite section.

Ouvertures de portes : 8h20 MS-GS / 8h45 1^{er} groupe PS / 9h45 2^{ème} groupe PS/10h45 3^{ème} groupe PS

c) Liaison GS / CP

Le 24 juin les élèves de grande section visiteront l'école élémentaire Moulin en deux temps et en dehors des moments pendant lesquels les classes de l'école élémentaire circulent dans les bâtiments.

Les élèves de grande section ne pourront pas assister à des moments de classe comme l'année dernière en raison du protocole mais « passeront leur tête » pour voir l'organisation d'une classe type, visiteront le préau, le réfectoire, la bcd, les cours etc...

Les élèves qui basculent à l'école Mondor visiteront sur la même matinée l'école Mondor accompagnés par Madame Pereira et sur le même principe.

Les dernières semaines de classes, pour mieux se préparer, les élèves de grande section expérimentent des dispositifs qu'ils redécouvriront en classe de CP : disposition de tables face au tableau, emplacement plus individualisé, gestion d'une trousse etc...

2° Actualités sanitaires, protocole, retour sur les tests salivaires, classes fermées sans remplaçants, impact sur les familles

Dans le **FAQ coronavirus**, en p36 figurent les dernières modifications.

A compter du 9 juin les événements sont autorisés mais selon certaines conditions (position assise, statique et distance à respecter) , à compter du 2 juillet soit 3 jours avant la fin des cours, les événements sont autorisés en position debout avec 4 m2 de distanciation.

Les test salivaires ont été faits par 70% des familles avec des enfants scolarisés sur la ville de Rosny. 75% en élémentaire et 60% en maternelle.

17 cas d'élèves positifs sont apparus sur Rosny suite à ce test. L'opération a dû être montée sur un délai très court par la circonscription et les directeurs d'écoles.

Le dernier protocole sanitaire indique qu'il n'est pas possible d'accueillir des élèves de différentes classes dans une même salle de cours. Aussi lorsqu'un enseignant est absent et lorsqu'il n'y a pas de remplaçants, les élèves sans enseignant ne peuvent être accueillis. Les parents peuvent être informés au dernier moment si les directeurs ne disposent pas de l'information en amont (les problèmes de santé ne sont pas toujours prévisibles) et doivent repartir avec leurs enfants.

Des tensions ont été constatées et les directeurs sont parfois en première ligne. Madame Pereira rappelle que cette situation est très difficile pour les parents qui se doivent d'aller travailler et qui n'ont pas de garde.

Suite aux sollicitations des parents d'élèves soucieux, la FCPE a écrit à Madame l'inspectrice pour faire part des inquiétudes à ce sujet et des demandes de moyens. Madame Pereira a aussi sollicité la mairie pour savoir si des animateurs pouvaient être déployés en journée pour aider les parents. Les réponses de Madame l'inspectrice et de Madame Hawad, élue à l'Education, font état pour l'une d'un recrutement supplémentaire de remplaçants déjà en vigueur décidé par le ministère et d'une mobilisation des remplaçants habituels sur les missions de longue durée à la place de enseignants à profil vulnérable et pour l'autre d'un manque de possibilité d'anticipation à moins de 7 jours pour la mairie et de coûts supplémentaires entraînés.

Les parents représentants se disent insatisfaits par ces réponses.

3° Modifications des locaux, travaux,

Le 3ème bloc sanitaire va être construit pendant les vacances d'été. Il sera situé à la place de la salle de repos des agents. Les agents auront une salle de repos extérieure à nos bâtiments, dans un des appartements des fonctionnaires qui sera libéré. Nous avons demandé des informations sur les accès (portillon, porte du couloir) car cela ne va pas être pratique au quotidien (appartement à l'étage). Les espaces extérieurs par lesquels devront transiter les atsems sont également occupés par les élèves puisque les jardinets derrière l'école accueillent aussi des élèves lors des récréations pour éviter les brassages. Elles devront toutes disposer de toutes les clefs et verrouiller systématiquement.

Quelques **urinoirs** dans le bloc sanitaire du préau seront transformés en wc classiques suite à nos demandes.

Les plafonds du préau et du réfectoire connaissent régulièrement des infiltrations lors des grosses pluies. Le phénomène est de plus en plus courant. De façon non formelle, il nous a été dit que cela nécessitait des travaux colossaux sur la toiture ce qui n'est pas à l'ordre du jour de la municipalité. Nous avons déjà eu l'équivalent d'un contenu d'un seau d'eau tombant brusquement dans le préau et faisant sauter une dalle au plafond. Il a fallu condamner la zone. Il faut donc que le service bâtiment passe notre demande à l'étude et nous apporte une réponse.

Les sanitaires des deux classes de grande section situées à l'étage sont difficiles à utiliser car les locaux sont ceux de l'élémentaire. Des adaptations seraient les bienvenues pour des enfants plus jeunes, la demande a été transmise par le service Education au service des bâtiments.

La fermeture de la 13^{ème} classe libèrera une classe au rdc qui sera transformée en salle de danse/relaxation ou en salle de cinéma / arts plastiques.

4° Moyens humains, équipe municipale, charte des atsems

En moyenne, depuis 1 mois, 3 agents municipaux sur 4 sont présents en classe de moyenne section. Les absences n'ont pas été remplacées par la municipalité. Un roulement a donc été prévu sur ce niveau et tous les jours une enseignante se doit de gérer seule la classe. La mairie dit ne pas avoir de moyens humains supplémentaires.

A la question du nombre d'agents qui seront déployés par la municipalité à la rentrée, la réponse a été de 11 agents pour l'école. Mme Pereira a quelques doutes sur la concrétisation de tous les recrutements car chaque année des difficultés se sont présentées. En attendant, la règle reste la même pour notre équipe : priorité aux classes de petite section puis aux classes de moyenne section pour la présence d'une atsem puis roulement sur les classes de grande section si des agents sont disponibles. Les grandes sections ont très rarement bénéficié d'un agent en roulement puisqu'il pallie aux absences des agents dans les classes des plus jeunes. Ces classes en ont néanmoins besoin surtout à l'étage avec la problématique des sanitaires inadaptés et l'isolement.

La municipalité, en partenariat avec la circonscription de l'Education Nationale travaille actuellement sur la redéfinition d'une charte de travail pour les atsems de la ville. Les enseignants ont fait remonter leurs attentes sur les types de tâches à favoriser, sur le temps de concertation nécessaire pour travailler en binôme et aussi sur l'amélioration du bien être au travail pour les agents.

Le pôle d'atsems remplaçants pour la ville à la rentrée prochaine comptera 3 agents volants seulement.

5° Moyens alloués par la municipalité pour le fonctionnement de l'école en 2021 / 2022 (budgets fourniture, jeux, mobilier...)

Le budget de fonctionnement s'élève à près de 6 727 euros pour la fourniture scolaire et de 3 996 euros pour les jeux soit un total de 10 723 euros. En enlevant les dépenses communes, il reste 377 euros en fourniture par classe et 266 euros en jeux.

En moyenne sur 319 élèves cela fait 33,6 euros par élève.

Pour le remplacement du mobilier, le budget est indépendant et les critères d'attribution sont plus complexes et soumis aux vérifications d'état et d'occupation. Pour la rentrée, deux armoires vieillissantes de la salle des professeurs seront remplacées ainsi qu'une armoire dans une classe. Bien entendu à l'échelle d'une école de 13 classes, les besoins sont plus grands.

L'usage du copieur par les enseignants fait l'objet d'une requête essentielle depuis des années : la possibilité d'utiliser des clefs usb pour faire des photocopies depuis la machine. Le contrat avec le

fournisseur actuel se termine en décembre 2021. La DSI se charge d'inclure les nouveaux besoins dans le nouveau contrat. Le service Education fait état dans sa réponse à notre question de l'impact sur l'augmentation des tirages et des dépenses. Il y a incompréhension, les enseignants ne veulent pas faire plus de copies, ils veulent faire des copies à partir de fichiers pdf et ces copies seront automatiquement défalquées sur le compteur individuel habituel. Ainsi ils évitent d'éditer des copies des documents numériques originaux sur leurs propres deniers.

6° Sécurité, système PPMS retenu pour le groupe scolaire

Le groupe scolaire Jean Moulin a été retenu ainsi que d'autres écoles pour expérimenter un système d'alarme PPMS. En effet, des boîtiers spécifiques PPMS seront placés non loin des boîtiers incendie avec une sonnerie propre au PPMS. Ce système s'accompagne d'un système d'alerte wifi relié à la police nationale. L'arrivée des boîtiers est prévue pour le courant de l'année prochaine.

7° Derniers projets pédagogiques et sorties maintenues, projet thématique pour l'année prochaine

Notre projet d'école institutionnel intègre l'idée d'un thème pédagogique fédérateur et transversal aux différents domaines du programme scolaire et défini par le conseil des maîtres pour chaque année scolaire.

Bilan du projet annuel « Cabanes, refuges et maisons », approche expérimentale, culturelle, technique et artistique :

Même si l'exposition de fin d'année n'a pas pu être maintenue, ce projet thématique a suscité beaucoup d'engouement chez les élèves et a été exploité en long et en large dans tous les domaines pédagogiques : achat de maquettes à monter, venue d'un architecte, thématique Hunderwasser avec ses maisons atypiques via la venue du Musée en Herbe, construction d'une maison en cartons de grande dimension, en béton de petite dimension, construction de maisons du monde en matériaux récupérés (tipis / faux igloos etc...) reproductions des habitats des contes et albums en cours d'arts plastiques, projet kaplas avec la société du même nom, recherche technologique grâce aux briques en carton solides achetées cette année, installation de nichoirs pour les oiseaux dans le jardinet...

Dans le domaine du langage, l'exploration lexicale est partie des éléments de la maison, des habitats animaliers jusqu'au vocabulaire plus spécifique de l'architecture, de l'habitat dans le monde en passant par les noms des matériaux, des objets, des outils, des techniques et des métiers de la construction.

Finalement, ce projet a été très propice au travail collectif et à l'esprit de groupe. Les situations de recherche à plusieurs n'ont pas manqué.

Pour l'année scolaire 2021 / 2022, le Conseil des Maîtres a décidé d'axer le thème annuel de son projet d'école sur l'éducation au développement durable.

Les sorties maintenues et les événements depuis le dernier Conseil d'Ecole de mars :

De nombreux spectacles ont été annulés. Toutes les classes avaient la possibilité de profiter soit d'un spectacle proposé par le service culturel de la mairie, soit d'un partenariat mais peu ont pu voir leur sortie/projet se concrétiser ou se terminer. En avril, les mesures sanitaires se resserrant, nous avons décidé de solliciter le Musée en Herbe pour un partenariat créatif de fin d'année dans chaque classe. Des intervenants spécialistes de l'art ont déployés des supports ludiques et adaptés aux jeunes enfants. La financement du Musée en Herbe soit 2 820 euros a été pris en charge par la coopérative générale compte tenu de l'avance de trésorerie générée par le confinement en 2020.

Autres projets, sorties et interventions dans les classes :

Les classes de Myriam Thisse et Séverine Poignand ont pu bénéficier de la salle des Marnaudes utilisée pour le spectacle de qualité « Le nid » proposé par le service culturel de Rosny.

La classe de Nadine Roumier a pu se rendre à la BCD de Rosny pour une séance de découverte.

La classe de Khalida Arbouche a profité d'une visite à la Ferme de Rosny. A ce sujet, Madame Pereira rappelle que toutes les classes de l'école sont chaque année intéressées par une sortie à la ferme. Les limites concernent les moyens de transports pour s'y rendre. La municipalité indique qu'il n'y a pas d'investissement pour fournir un car municipal supplémentaire.

La classe de Valérie Alix a pu mener jusqu'au bout son projet Théa. Une comédienne partenaire de l'OCCE à l'origine du projet Théa, est venue animer régulièrement les vendredis des séances de théâtre de grande qualité. La représentation sur scène par nos élèves au théâtre de Saint-Denis de la pièce d'Antonio Carmona «Nathan longtemps» est prévue le 22 juin. La coopérative générale financera le car. Le public sera restreint à une autre classe du département participant au dispositif.

Madame Alix apporte son témoignage sur l'impact du projet sur ses élèves. Il a permis aux plus timides, voire même à certains élèves avec des difficultés scolaires ou handicap, de se révéler.

Pour les dernières semaines d'école certaines classes prévoient des sorties au Parc Decesari soit pour une exploration de l'environnement et/ou pour une chasse au trésor pédagogique (classes de Myriam, Eva / Léa, Valérie).

La classe de Catherine Ducéré a pu projeter son film au Conservatoire de Rosny. Conçu par les élèves acteurs, le film « A chacun sa maison » a été applaudi par les familles accueillies sur deux séances de projection différentes en raison des mesures sanitaires. Le film sera distribué sur CD aux familles. Il est le fruit d'un travail colossal, balayant les petits et grands projets de la classe. Dans ce film apparaissent des moments de danses du monde effectuées par les élèves costumés, des moments drôles et poétiques qui prennent pour prétexte l'habitat. Les élèves se sont donc transformés en acteurs mais aussi en techniciens lors d'une séance montée en stop motion ou de petits personnages manipulés par les élèves finissent par avoir du mouvement une fois filmés. Nous remercions vivement Catherine Ducéré pour son investissement et son mari Michel Ducéré qui a beaucoup aidé pour la partie technique.

8° Opération vente de livres, bilan

Chaque année l'opération Fête du livre du groupe scolaire en partenariat avec deux associations à but non lucratif qui favorisent l'accès à la lecture pour tous, a lieu avec une opération de vente de livres dans la cour. Cette année elle n'a pu voir le jour mais un mode de commande a été maintenu par bons et/ou par Internet.

Le nombre de ventes de livres via les bons de commande papier pour « Lire c'est Partir » a explosé et a été beaucoup plus important que lors des ventes dans la cour des années précédentes. Nous n'avons pas pu fournir tous les parents. Des livraisons complémentaires seront donc faites en fin d'année et à la rentrée prochaine.

686 livres ont été commandés contre 350 livres en moyenne les autres années.

Pour le partenariat avec le « Festival du livre », les commandes en ligne ont eu peu de succès. 4 familles seulement ont commandé directement sur le site. 100,84 euros de commandes contre 500 euros les autres années. L'association transforme ensuite 20% de cette somme en dotation de livres pour notre école.

9° Bilan annuel de la coopérative scolaire

Dons des parents : 5 204 euros (l'année dernière 5728 euros).

Trésorerie actuelle : 22 000 euros sont sur le compte bancaire de l'école, moins les factures à venir, il restera environ 15 500 euros en fin d'exercice comptable hors investissement des tablettes numériques.

Mme Hopital demande pourquoi la prévision d'achat de tablettes ne fait pas l'objet d'une demande de financement à la municipalité comme l'a fait l'école maternelle Dolet. Il est rappelé que les circuits avec la mairie sont longs, limitants, demandent aussi beaucoup de temps en terme de montage de dossier or les directions d'école en ont de moins en moins. L'investissement personnel d'une des enseignantes en classe de grande section dans une tablette ergonomique (poignées de chaque côté...) très adaptée et avec des applications faites sur mesure en fonction des programmes de l'Education Nationale a convaincu l'équipe : par exemple chaque élève prend en photo son travail une fois terminé notamment le travail de manipulation. L'élève est motivé car il veut mener sa tâche jusqu'au bout et fait très attention à ne pas la déconstruire. Il dispose ensuite fièrement des vignettes photos qui témoignent de sa progressivité. Il peut aussi valider un acquis en cliquant sur la vignette sous forme de dessin qui correspond à la compétence en œuvre lors de l'atelier. La tablette ergonomique et ses applications E.N accompagnent le travail classique, le renforce et est un facteur de motivation et d'autonomie. L'objectif est d'équiper chaque classe de grande section d'une tablette.

Photographies de classes et individuelles : 5 754 euros ont été récoltés via les paiements des parents. La facturation du laboratoire s'élève à **3 480 euros soit une marge dégagée pour la coopérative scolaire de 2 274 euros.**

Le conseil d'école se termine à 20h15.

Rédigé par Odette Pereira avec les prises de notes de Nadine Roumier.